



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Social d'Administration Local Formation Spécialisée du 27/04/2023

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. JOUVE
Mme FARENC

Secrétaire : Mme BENECH
Mme BATIFOL (Assistante sociale)
Mme ANGLADE (Assistante de prévention)
Mme FERELLEC en visio (APMP)
M. THIEBAUT en visio (Inspecteur SST)
M. LAGADOU en visio (Médecin de prévention)

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. ANTONY (FO)
M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
M. GALLOT (Solidaires)
M. GRIFFAULT (Solidaires)
M. MARECHAL (Solidaires)
M. ANGLADE (Solidaires)

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

«Madame la présidente,

Depuis le mois de janvier, les agents de la DGFiP se sont mobilisés en nombre contre la réforme des retraites.

Cette réforme qui impose à tous de travailler 2 ans de plus est profondément injuste. Rejetée par une grande majorité de la population, et par la quasi-totalité des actifs, et malgré une intersyndicale inédite, le gouvernement a fait le choix de la brutalité et du déni, en préférant passer par l'article 49-3, après avoir usé de tous les artifices constitutionnels pour limiter les discussions.

Les conditions de travail à 64 ans seront forcément difficiles, sachant le contexte actuel déjà bien dégradé.

Après plusieurs boycotts justifiés par notre demande de retrait du projet de réforme de retraite, nous avons décidé d'être présents à votre convocation du premier CSAL en formation spécialisée, qui remplace le CHSCT, afin de vous alerter une fois de plus sur la dégradation de nos conditions de travail.

A l'ordre du jour de ce CSAL, figure notamment la présentation du rapport de Mme Chiva, psychologue du travail mandatée lors des derniers CHSCT. Sa conclusion parle d'elle-même : « il est urgent pour la DGFiP de remettre de la cohérence et de l'écoute au sein des équipes ».

Madame la présidente, comment faites-vous pour remettre de la cohérence et de l'écoute au sein de nos services, pour redonner du sens à notre travail, pour répondre à la détresse de nos collègues ????

Quelle est votre réponse ??

Y répondez-vous en déménageant 3 fois en 9 mois nos collègues du SDIF et du PRS, que vous traitez qui plus est pour des moins que rien ?

C'est encore cette marque de mépris que nous retrouvons quand vous osez mettre à l'ordre du jour de ce CSAL à la fois l'élection du secrétaire, alors qu'aucun règlement intérieur n'a encore été établi, et le budget 2023, sachant que vous ne nous avez adressé aucun document de travail sur ce sujet.

Cette façon de faire est inacceptable. Vous vous devez de répondre aux urgences répertoriées par Mme Chiva.

FO-DGFiP revendique toujours et encore :

- l'abrogation de la réforme des retraites,*
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'emplois statutaires à la hauteur des besoins des services,*
- la revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes subies depuis 2000. »*

1) Election du secrétaire :

Suite à notre intervention, ce point est reporté en l'absence de règlement intérieur. Un secrétaire temporaire est cependant désigné pour la séance du jour.

2) Présentation du rapport sur l'évaluation des risques psychosociaux sur le site de Saint-flour :

En l'absence de Mme CHIVA son rapport n'a pas été discuté et sera examiné lors d'un prochain CSAL-FS.

3) Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail :

M. THIEBAUT nous présente la note d'orientation 2023.

Dans un premier temps il rappelle que le CSAL remplace les CTL et CHS-CT. La Formation spécialisée devient l'organe consultatif qui accompagne cette instance sur les travaux spécifiques liés à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Dans un second temps, il décline les 7 leviers de la note d'orientation :

1/ Améliorer la prévention via la mise en place d'un Animateur de Politique Ministérielle de Prévention (APMP) : Corinne FERELLEC pour notre département ;

2/ Développer une approche organisationnelle du télétravail. Un retour d'expérience sera réalisé au niveau départemental ;

3/ Développer la culture de prévention par une politique de formation et d'information ;

4/ Renforcer le suivi des accidents de service (visites aux agents) ;

5/ Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents avec des visites de pré-reprises suite notamment à des absences de longues durées ;

6/ Maîtriser le risque amiante ;

7/ Accompagner les impacts du changement climatique.

Plutôt que de baisser le chauffage d'un degré ne serait-il pas mieux de mener une réflexion sur l'isolation des bâtiments ?

Ensuite, le Docteur LAGADOU, basé à Lyon, nous présente l'organisation de la médecine du travail. Pour notre département, il n'intervient qu'à distance (téléconsultation) du fait de son éloignement. En réponse à notre question, il nous confirme malheureusement que les visites quinquennales ne sont plus assurées ni même les consultations des agents sur les postes à risques.

Nous dénonçons ce quasi-abandon de la médecine du travail. Il nous est répondu que cette situation découle de la pénurie nationale de médecins et que plusieurs autres départements vivent la même situation.

M. LAGADOU est disponible par téléphone ou messagerie que vous pouvez trouver sur Ulysse 15.

4) Le budget 2023 :

Au préalable, il nous paraît difficile de discuter du budget en l'absence de documents de travail.

N'est-ce-pas une nouvelle preuve du peu d'intérêt porté au dialogue social. Ce sujet sera repris lors du prochain CSAL-FS après transmission des documents.

M.THIEBAUT nous détaille le montant des trois enveloppes qui composent ce budget :

- enveloppe locale d'un montant de 21 714 € après réserve de 9 % ;
- enveloppe régionale d'un montant de 4 059 € dédiée à la formation ;
- enveloppe nationale d'un montant de 900 000 € pour les grands projets. Ces derniers devaient être remontés avant le 31/03. Il n'y en a pas eu pour notre Région.

A ce jour les actions retenues portent sur une formation PSC 1 (prévention et secours civique de niveau 1) d'un montant de 600 €, une formation risques routiers pour 1 188 € et une formation évacuation incendie (non réalisée en 2022 mais crédits déjà engagés).

5) Examen des fiches de signalement :

Sur ce point, nous déplorons, une fois de plus l'absence de transmission de documents.

La Direction nous fait part de 3 fiches de signalement depuis novembre 2022 : la première du 03/11/2022 suite à insultes verbales, la seconde du 15/02/2023 suite à injures au téléphone.

Un courrier de signalement a été envoyé au Procureur de la République pour ces deux affaires.

Enfin, la dernière date du 16/03/23 suite à un courrier injurieux d'un redevable. Une lettre de la direction a été envoyée avant poursuites.

6) Questions diverses :

- DUERP – campagne 2023 : chaque service doit organiser une réunion d'ici le 30 avril. La Direction nous informe que 4 services ne l'ont pas encore fait.
- RADON : cité administrative. Une expertise par une entreprise spécialisée est en cours. Nous attendons le rapport.
- Stationnement : M. JOUVE nous indique qu'il ne peut rien faire pour disposer de tarifs préférentiels pour les agents sur les parkings aurillacois et que, de plus, la Direction s'est inscrite dans un projet national « plan mobilité ».
Concernant le parking de la Trésorerie hospitalière du Cantal, faute de crédits aucuns travaux n'est prévu en 2023.... Quid pour 2024 ??
- A notre question sur les problèmes de téléphonie sur plusieurs sites d'Aurillac, il nous est répondu que le titulaire du marché interviendra d'ici trois semaines au plus tard sur le SGC d'Aurillac et la TH.
En espérant qu'une fois pour toutes les problèmes soient résolus.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION

CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt